

édité par les communistes
du 10^{ème} arrondissement
57 rue des Vinaigriers
75010 Paris
tél: 01 48 24 11 88
fax: 01 48 24 11 83
mail: pcfparis10@gmail.com

à Paris^e

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2013

38 BOULEVARD DE STRASBOURG recul de la direction de La Poste

Discrètement, en plein mois d'août, la direction de La Poste a mis en vente l'immeuble du 38 bd de Strasbourg. Un bâtiment qui accueille en rez-de-chaussée un bureau de poste accessible pour tous, ainsi que des locaux de formation et des logements.

Informé de cette mise en vente, Alain Lhostis, au nom des élus communistes, dénonce cette opération et rappelle que cette initiative n'est pas un acte isolé de La Poste, mais s'inscrit dans une démarche à caractère spéculatif de cession de son patrimoine. Un rassemblement est ensuite organisé à l'initiative des communistes du 10^{ème} et des syndicalistes de la CGT, suivi du lancement d'une pétition en direction des usagers et des personnels.

Lors du Conseil d'arrondissement du 7 octobre dernier, les élus communistes ont soumis un vœu demandant la préemption de l'immeuble par la ville, afin de préserver l'activité postale et de réaliser des logements sociaux. À cette occasion, le maire a annoncé que la direction de La Poste venait de faire marche arrière : elle s'est enfin résolue à retirer sa déclaration de mise en vente déposée en août. Par contre, elle en déposera une nouvelle excluant la partie de l'immeuble où est implanté le bureau de poste dont elle restera propriétaire, mais prévoyant la réalisation d'un quota minimum de 25% de logements sociaux dans la partie qui sera cédée.

Un succès rendu possible grâce à la mobilisation qui a permis de sauvegarder un bureau de poste, utile aux habitants et commerçants du quartier.

MUNICIPALES 2014

Après 6 mois de débats publics sur le projet municipal et de rencontres avec les forces de gauche de la capitale, les communistes parisiens se sont prononcés majoritairement pour une liste commune avec le Parti socialiste dès le 1^{er} tour. Ils affirment ainsi leur volonté de peser sur les choix municipaux, en soutenant les décisions qui vont dans le sens du mieux-être des Parisiens tout en continuant à porter leurs propositions pour Paris. Certes, cette position est moins confortable que celle consistant à refuser toute implication dans les choix municipaux, mais plus efficace pour défendre les intérêts des Parisiens. Les communistes du 10^e s'inscrivent dans cette démarche.



signature de pétitions à l'initiative des communistes du 10^{ème} et de postiers, militants de la CGT en présence de Marie-Thérèse Eychart, adjointe au maire

FRONT DE GAUCHE grande marche pour la justice fiscale le 1^{er} décembre

Conscient des difficultés croissantes que rencontre la population, le PCF, au sein du Front de gauche, appelle à une grande marche le dimanche 1^{er} décembre « pour une révolution fiscale, la taxation du capital et l'annulation de la hausse de la TVA ».

Seule une mobilisation populaire pourra changer le cap politique. La France souffre du coût du capital. Il est urgent de lutter contre l'évasion fiscale et dans un premier temps d'annuler la hausse de la TVA prévue pour financer le crédit d'impôts.

Les grandes entreprises n'utilisent pas les cadeaux fiscaux du gouvernement pour créer de l'emploi et augmenter les salaires mais pour gonfler les profits du capital.

Il est temps de rappeler au gouvernement que nous avons pris notre part dans la défaite de la droite en 2012 et que la mobilisation de l'électorat s'est faite sur une base revendicative, sur l'espoir d'un changement.

Pour relancer l'économie et favoriser la création d'emplois, le gouvernement n'a pas d'autre choix que de se sortir du carcan de l'austérité. Nulle part l'austérité n'a amélioré le sort de la population ou redressé les comptes publics.

Ensemble, créons le rapport de force politique nécessaire pour rendre possible des orientations de gauche, et faire ainsi reculer l'extrême droite.

Le 1^{er} décembre, tous et toutes à la manifestation devant Bercy !

Laurent Ighéroussene, responsable de la section PCF 10^{ème}

reprendre un vrai dialogue !

La réforme des rythmes scolaires, contestée parce qu'elle risquait de renforcer les inégalités entre les territoires, a été mise en place à Paris depuis la rentrée de septembre.

Insuffisamment préparée et décidée sans le consensus de l'ensemble de la communauté scolaire, elle a entraîné une certaine confusion et des perturbations dans le fonctionnement des écoles : personnels excédés par les dysfonctionnements et défaillances diverses, enfants désorientés par des horaires qui changent tous les jours, parents mal informés des activités suivies par leurs enfants, entretien des locaux moins bien assuré... La ville a dû procéder au fil des

semaines à de nombreux ajustements : nomination non prévue de près de 200 agents chargés d'assister les « responsables éducatifs/Ville », renforcement de la brigade d'animateurs remplaçants et de celle des personnels en charge de l'entretien (ASEM et ATE), recrutement d'AVS (auxiliaires de vie scolaire) pour les élèves handicapés, versement complémentaire et exceptionnel d'une allocation de 1 000 € par école, fourniture d'une « attestation professionnelle » à présenter à l'entrée de l'école par les nombreux intervenants extérieurs.

Par ailleurs, la mairie de Paris s'est engagée à revoir les modalités de mise en œuvre de la réforme dans les maternel-

les : les petits sont fatigués et déstabilisés par la multiplication des intervenants.

En février dernier, les élus communistes, favorables à un report en 2014 de la réforme, avaient demandé, en préalable, la création d'une vraie filière animation structurée avec des personnels stables. Lors de la dernière séance du Conseil de Paris, ils sont intervenus de nouveau pour demander à la ville de dégager tous les moyens humains et financiers nécessaires et de reprendre le dialogue avec toutes les composantes de la communauté éducative en organisant, en lien avec l'Éducation nationale, des États généraux pour l'école à Paris.

EXPULSION D'ÉLÈVES mobilisation des lycéens



Le 12 octobre, le ministère de l'Intérieur procédait à l'expulsion vers l'Arménie de Khatchik, lycéen du 18^e arrondissement âgé de 19 ans. Ni le soutien des élèves de son lycée, ni les informations fournies par RESF (Réseau éducation sans frontières) prouvant que Khatchik risquait la prison pour ne pas avoir fait son service militaire, ni les nombreuses interventions d'élus PCF et PS, dont Pierre Laurent, Rémi Féraud et Anne Hidalgo, n'ont pu empêcher cette expulsion.

Aidés des jeunes communistes, les élèves du lycée de Khatchik ont amplifié la mobilisation qui s'est rapidement étendue à la quasi-totalité des lycées parisiens et s'est poursuivie, sous différentes formes, dans plusieurs villes de banlieue et de province. Les revendications sont simples : le retour de Khatchik et des autres lycéens expulsés depuis début 2012 et surtout le changement de la loi pour que tous les lycéens, étudiants et parents d'enfants scolarisés soient régularisés.

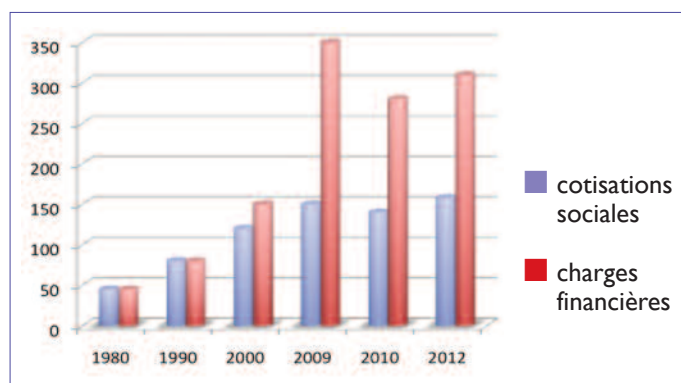
Pour eux comme pour nous, le droit à l'éducation et à la vie en famille n'est pas négociable. De nombreux élus parisiens se sont engagés dans ce sens en publiant une tribune collective (voir notre site pcfparis10.fr).

ET SI ON PARLAIT ENFIN DU COÛT DU CAPITAL ?

Les salaires seraient la cause des difficultés des entreprises françaises. Pour progresser sur le marché mondial, il faudrait réduire les salaires, exonérer les entreprises des charges sociales, réduire les pensions de retraite...

Pourtant les chiffres démentent cette affirmation. Les cotisations sociales patronales s'élèvent à 158 milliards. Les charges financières (dividendes versés aux actionnaires, frais bancaires et financiers) s'élèvent à 299 milliards d'euros.

Il y a 30 ans, ces deux types de dépenses étaient de même niveau.



Les pressions exercées sur les revenus salariaux n'ont pourtant pas empêché que le chômage s'accroisse, que la pauvreté gagne du terrain et qu'en de nombreux domaines la vie du plus grand nombre devienne plus difficile.

Il est grand temps d'inverser les priorités : augmenter les salaires, réduire les prélèvements financiers, inciter les entreprises à des investissements pour développer la formation et la recherche, investir dans les services publics. Un audit citoyen de la dette s'impose !

QUAI DE JEMMAPES

les "découpés" se font entendre

La mobilisation des habitants des 166/172 quai de Jemmapes a repris après l'envoi à chacune des 130 familles locataires des offres définitives de vente de leurs logements par le propriétaire-spéculateur BNP Paribas.

Un rassemblement a eu lieu dimanche 20 octobre, devant l'immeuble, en présence d'élus de la majorité municipale du 10^e et de Paris, dont Ian Brossat, président du groupe communiste.

Les élus communistes regrettent que leur proposition de préemption de l'immeuble dans sa totalité n'ait pas été retenue par la mairie de Paris, lors de sa vente par la Gecina au 1^{er} trimestre 2012. C'était la seule solution de nature à garantir le maintien dans les lieux de tous ceux qui le souhaitent, ainsi qu'une opportunité pour assurer une vraie mixité dans ces immeubles et pour renforcer le parc de logements sociaux dans l'arrondissement.

Aujourd'hui, les communistes continuent de penser que la ville doit créer les conditions pour imposer une négociation en vue d'acquérir la totalité des logements. À défaut d'un accord, elle doit exercer systématiquement la préemption des appartements que les locataires ne sont pas en mesure d'acquérir.

SALLE DE CONSOMMATION DE DROGUES

l'avis du Conseil d'État entraîne le report de son ouverture

Alors que la salle de consommation devait ouvrir avant la fin 2013 dans le 10^e, un avis du Conseil d'État du 10 octobre préconise « d'inscrire le dispositif dans la loi ». Une recommandation qui ne se prononce pas sur le fond, mais qui va entraîner un report de l'ouverture de la salle de consommation, le temps d'obtenir le vote d'une loi.

Dès la connaissance de cette recommandation, Alain Lhostis a fait part, dans un communiqué, de sa « déception » qui est « à la hauteur de son implication » depuis 2004. Les communistes du 10^e, largement mobilisés sur cette question, regrettent également le report de l'ouverture de cette salle. Ils demandent que le Parlement adopte rapidement une loi autorisant l'ouverture d'une telle salle de consommation. La mobilisation doit se poursuivre, car ce dispositif est une réponse à un problème social et sanitaire, mais aussi à un problème de sécurité.

le nouveau site PCF 10



Un nouveau site de la section PCF du 10^e : articles d'actualité sur Paris et l'arrondissement, l'ensemble des publications À Paris 10, les comptes rendus des conseils d'arrondissement...

www.pcfparis10.fr



intervention du président du groupe communiste au Conseil de Paris, Ian Brossat, en présence des locataires en colère

Le projet de loi sur le logement (ALUR) va revenir en discussion à l'Assemblée nationale. Des avancées ont été obtenues avec l'adoption en première lecture de deux amendements : l'un élargissant la catégorie des personnes qui devront être obligatoirement relogées, le second étendant le droit de priorité des collectivités pour les appartements qui n'auraient pas été achetés par leurs locataires. Deux éléments positifs, mais il en faudrait sans doute plus pour dissuader les spéculateurs.

PISCINE PARMENTIER

attribution du nom de Catherine Lagatu ancienne élue communiste du 10^e

Le 12 septembre dernier s'est déroulée, en présence du maire du 10^e, une cérémonie officialisant l'attribution du nom de Catherine Lagatu à la piscine du 157 avenue Parmentier.

**Catherine Lagatu
une militante du 10^e
et une élue exemplaire, désintéressée
défendant l'intérêt général
et au service des plus défavorisés**



Lors de son intervention, Alain Lhostis, conseiller de Paris, a rappelé le parcours de la femme exemplaire que fut Catherine Lagatu.

Son premier engagement fut dans la Résistance, au cœur de sa Bretagne natale. Après la guerre, elle adhère à la CGT, puis au PCF.

En 1950, elle s'installe à Paris et enseigne au collège du quai de Jemmapes, aujourd'hui appelé Marie Laurencin. En 1954, après le décès d'Alban Satragne, élu communiste du 10^e, elle devient conseillère de Paris. Réélue en 1959, elle siègera au Conseil de Paris jusqu'en 1965. Ensuite, elle est élue au Sénat (1968 à 1977).

Elle était une élue de terrain, proche des gens et à leur écoute, respectée même par ses adversaires politiques. Grâce à sa ténacité, de nombreux équipements de l'arrondissement ont vu le jour : l'école Parmentier et sa piscine attenante, la Maison des jeunes Château-Landon et sa piscine, la poste centrale Alban Satragne...

les urgences fermées malgré les engagements pris

Les urgences de l'Hôtel-Dieu ont-elles pris en charge leur dernier patient le 4 novembre ? Tout laisse à le croire. Depuis le début de l'été, le démantèlement de l'Hôtel-Dieu est en marche : fermeture de lits, demande aux pompiers de transférer les patients vers d'autres services d'urgences, pourtant déjà saturés... La direction n'a lésiné sur aucun moyen pour casser le mouvement : renvoi du Dr Kierzek, en pointe de la mobilisation, convocation devant la justice de militants syndicalistes et de leurs organisations...

Pourtant, le personnel et ses organisations syndicales, avec le soutien de nombreux élus dont les communistes, mènent depuis un an la bataille pour garder cet hôpital ouvert et maintenir son service d'urgences (le seul au cœur de la capitale). La ministre de la Santé avait annoncé début juillet le report de la fermeture prévue le 4 novembre. Que nenni, le cap prévu a été maintenu...

Le changement de direction à la tête de l'APHP qui vient d'intervenir (rem-

placement de Mireille Faugère par Martin Hirsch) permettra-t-il de revenir sur la fermeture de l'Hôtel-Dieu ? Rien n'est moins sûr. La mobilisation doit se poursuivre pour que le gouvernement revienne définitivement sur ces orientations désastreuses.

Le programme de mandature PS-PCF pour les prochaines municipales prévoit des Assises parisiennes de la Santé dès 2014. Cette affaire montre la nécessité que ces Assises se tiennent au plus vite !

FRIGIDE BARJOT

bientôt dans le 10^e ?

Contrainte par la Justice de quitter son logement social de 173 m² situé près du Champs de Mars, qu'elle occupe depuis 30 ans, Frigide Barjot, la militante « anti mariage pour tous », va devoir faire un choix entre ses différentes propriétés. Elle possède un 4 pièces au 177, rue La Fayette, près de la gare du Nord et un autre appartement dans le 15^e. Elle a aussi la possibilité de s'installer dans sa maison de Port-Grimaud dans le golfe de Saint-Tropez ou dans celle de Trouville dans le Calvados.

Pas facile de faire le bon choix !



l'immeuble du 177 rue La Fayette à deux pas de la gare du Nord

INAUGURATION D'UNE NOUVELLE CRÈCHE



La crèche du 27 rue du Château-d'Eau (30 berceaux) vient d'être inaugurée le 15 novembre. Depuis le début de la mandature en 2008, 167 places supplémentaires ont été créées, représentant une augmentation de 30% des capacités d'accueil du 10^{ème}. À ce chiffre, s'ajouteront en 2014 les 66 berceaux de la future crèche de la rue Bichat.

le nom de Françoise Sagan au fronton d'une médiathèque !

Attribuer un nom à une rue, une place, un lieu sportif ou culturel n'est pas de l'ordre de l'anodin, non seulement parce que ce choix est définitif et s'inscrit dans l'avenir, mais surtout parce qu'il a une haute valeur symbolique.

La Mairie de Paris a décidé que la nouvelle médiathèque qui doit ouvrir prochainement dans l'ancien hôpital Saint-Lazare s'appellerait Françoise Sagan. Les associations *Histoire et vies du X^e* et *Nous sommes ensemble le X^e* avaient proposé que cette médiathèque, qui sera la plus importante de Paris, conserve le nom du lieu, patrimoine des habitants de l'arrondissement et de tous les Parisiens, ou, à défaut, qu'elle porte le nom d'une personnalité attachée à cette histoire.

Marie-Thérèse Eychart s'est naturellement inscrite dans cette perspective et s'est élevée, lors du Conseil d'arrondissement du 7 octobre dernier, contre le choix du nom de Françoise Sagan. Françoise Sagan n'est pas une personnalité dont la vie, les engagements, les valeurs sociales ou politiques qu'elle aurait défendues soient une référence. Il en est de même de son œuvre qui est loin de faire l'unanimité.

M.T. Eychart a rappelé que les élus de gauche ont le devoir de choisir, sans désinvolture ni complaisance, le nom de celle ou de celui qui figurera au fronton des bâtiments publics et qui portera de ce fait les valeurs sociales et culturelles que nous défendons. En aucun cas Françoise Sagan ne peut les symboliser.